

BRÈVES

Jardins à défendre d'Aubervilliers

RELAX(E) pour les 8 militant-es de la JAD! Non, les travaux d'Aubervilliers ne sont pas d'utilité publique! Ce n'était donc pas les bonnes personnes sur le banc des accusés. Article à lire : <https://reporterre.net/Les-defenseurs-des-jardins-ouvriers-d-Aubervilliers-ont-ete-relaxes>

Le SNJ signataire de la Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique

Le Syndicat national des journalistes (SNJ), première organisation de la profession, a ratifié la Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique. Parce que l'enjeu écologique n'est pas un sujet comme les autres, le SNJ, fidèle à ses valeurs et à la Charte d'éthique professionnelle des journalistes (1918-38-2011), souhaite interpeller la profession sur son rôle en matière d'information du grand public. Le SNJ, membre-fondateur de l'Union syndicale Solidaires, est attaché à un syndicalisme de

transformation sociale. Vous pouvez retrouver la Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique [ici](#).

Signez la pétition pour obtenir un vrai débat au Parlement sur la taxation des superprofits

<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-1270>

Alors que le 49.3 déclenché par le gouvernement lors du vote du budget à l'Assemblée nationale a empêché tout débat parlementaire autour d'une taxation sur les superprofits des entreprises, l'Alliance écologique et sociale vient de déposer une pétition sur le site du Sénat afin de remettre le sujet des superprofits à l'agenda du parlement. Si celle-ci recueille 100 000 signatures, le Sénat devra examiner la demande et pourra déposer une proposition de loi. Si nous sommes au moins 100 000 signataires, cette pétition permettra donc de remettre le sujet d'une taxation des superprofits dans le débat législatif. C'est donc une opportunité majeure pour la justice sociale et écologique!

NO BASSARAN !

Ce slogan porté depuis des mois par le collectif Bassines non merci et Les soulèvements de la terre a été porté haut et fort lors du WE de mobilisation des 29 et 30 octobre à Sainte Soline (79). A l'appel de plus de 150 organisations (collectifs, associations, syndicats, partis politiques) plus de 8 000 personnes se sont réunies pour manifester leur rejet de construction de mégabassines destinées à l'irrigation de l'agroindustrie. Ces projets pensés depuis plusieurs années par la FNSEA, aidée par les pouvoirs publics, se mettent en place mais la résistance est organisée. Le WE d'action de Sainte-Soline avait pour but de stopper le chantier d'une mégabassine de 650 000 000 de litres d'eau pompée directement dans les nappes phréatiques et les cours d'eau. Et l'action a été une victoire, le chantier a été suspendu. Solidaires est investi dans cette résistance depuis le début.

Agenda Quelques dates importantes de luttes sur le sujet en ce début d'année : <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/2022/12/22/5-et-6-janvier-appel-a-mobilisation-pour-les-proces-de-la-resistance-contre-les-bassines/>

5 janvier : Procès de deux personnes suite aux actions de désobéissance civile de la manifestation à Cram-Chaban. Rassemblement de soutien à 13 h 30 au tribunal judiciaire de La Rochelle.

6 janvier : Procès de trois personnes suite à la mobilisation sur le chantier de Mauzé-sur-le-Mignon. Rassemblement de soutien à 13 h 30 au tribunal judiciaire de Niort. Concert de soutien le soir au patronage laïque de Niort

Vendredi 13 janvier : conférence de presse + goûter d'adieu au commissaire enquêteur et au projet de bassines à Champigny-en-Rochereau (source de la Pallu asséchée par les irrigants, Plaine céréalière du Haut Poitou. L'après-midi : infos à venir.

21 ou 22 janvier : réunion publique autour de l'initiative citoyenne pour un Plan territorial de gestion de l'eau pour l'alimentation et la biodiversité sur le bassin du Clain. À confirmer/infos à venir.

10/11/12 mars : « Forum de l'eau » à Poitiers.

25 mars : Manif' action nationale PAS UNE BASSINE DE PLUS dans le Poitou-Charentes. Nous serons nombreux-ses et plus déterminés que jamais pour obtenir l'arrêt du projet de mégabassines!

POURQUOI NOUS NOUS MOBILISONS CONTRE LES MÉGA-BASSINES

Des réserves d'eau au plus bas et une qualité qui se détériore. Les autorités se préparent déjà à des coupures d'eau potable !

Nous ne sommes pas contre l'irrigation et le stockage de l'eau.

Nous demandons un arrêt du projet. Nous soutenons les acteurs qui refusent et refuseront de signer le protocole et qui tiennent bon face aux pressions des accapareurs d'eau.

Nous constatons que ce projet de 30 méga-bassines comporte de nombreux problèmes:

- soutien à un modèle agricole inadapté au dérèglement climatique, qui sert peu à l'alimentation locale et participe à la pollution de l'eau (potable)
- pas de démocratie : destiné à moins de 5% des agriculteur.ice.s de la Vienne, passage en force du projet malgré les alertes des associations de consommateurs et de protection de l'environnement
- danger pour la biodiversité, les rivières et les zones humides (qui participent notamment à la recharge des rivières et des nappes souterraines)
- danger pour notre santé (baisse de la qualité de l'eau potable par la pollution)
- quantité d'eau : dans le futur, une fois que nos besoins en eau potable et ceux des milieux naturels seront satisfaits, y aura-t-il assez d'eau pour remplir les méga-bassines ?

La réalisation de ce projet dépend de la signature d'un protocole à l'automne 2022.

CAS PRATIQUE

Le projet de la méga-bassine Brandes de Pied-Barau
Surnom: 19F Commune: Brion Sous-bassin: Clouère
Surface totale du projet au sol: 7,6 hectares (≈ 10 terrains de foot)
Volume de stockage d'eau max: environ 380 000 m³ d'eau (de quoi boire pour une personne pour ≈ 1000 ans)
5 km de canalisations
Hauteur maximale: 10 mètres
Structures raccordées: 3 sociétés, dont 2 ont le même gérant.

Pour en savoir plus: <https://bassinesnonmerci.fr>, catégorie BNM86 et carte meteobassines pour se renseigner sur les projets près de chez vous !